

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 19 février 2010
(convocation du 8 février 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Neuf Février Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme LIRE Marie-Christine à partir de 11 h 00	M. DELAUX Stéphan à Mme BREZILLON Anne à partir de 11 h 50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 50	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique à cpter 11 h 30
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. DOUGADOS Daniel	Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à partir de 11 h 50
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. COLLET Brigitte
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques	M. PAILLART Vincent à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 12 h 05
M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard	M. QUANCARD Denis à M. QUERON Robert
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h 50	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 45
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10 h 25	M. REIFFERS Josy à DUCHENE Michel à cpter 11 h 30
M. CAZENAVE Charles à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10 h 10	M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Travaux de revêtements et de scellements de fissures - Appel d'offres ouvert-
 Autorisation de lancement et de signature

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation

Afin de permettre d'une part la mise en oeuvre de couches de roulement de chaussée de divers types dans des conditions optimales de rapidité et d'efficacité, d'autre part de réaliser des scellements de fissures sur chaussée courantes et tabliers d'ouvrages d'art pour maintenir une étanchéité de surface convenable, il est nécessaire de se doter de marchés appropriés.

Les prestations seront réalisées à l'aide de marchés à bons de commande, conformément à l'article 77 du Code des Marchés Publics, et conclus pour une période initiale de 1 an à compter de leur notification.

Ils peuvent être reconduits par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans.

Le montant total des lots est estimé à 1 734 200 € TTC/an minimum et 6 338 800 € TTC/an maximum soit pour 3 ans 5 202 600 € TTC minimum et 19 016 400 € TTC maximum.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ces dispositions, il vous est demandé de bien vouloir :

- Lancer une procédure de type appel d'offres ouvert pour des marchés de type à bons de commande avec minimum et maximum et allotis de la façon suivante:

Travaux de revêtements et de scellements de fissures

Désignation		montants annuels en € H.T.	
		minimum	maximum
lot n° 1	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 1ère circonscription	100 000	300 000
lot n° 2	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 2ème circonscription	100 000	400 000
lot n° 3	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 3ème circonscription	100 000	400 000
lot n° 4	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 4ème circonscription	150 000	600 000
lot n° 5	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 5ème circonscription	150 000	600 000
lot n° 6	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 6ème circonscription	150 000	600 000
lot n° 7	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 7ème circonscription	100 000	400 000
lot n° 8	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 8ème circonscription	200 000	650 000
lot n° 9	Couches de roulement de divers types sur les voies de la 9ème circonscription	200 000	650 000
lot n° 10	Enrobés coulés à froid (ECF) - 27 communes de la C.U.B.	100 000	300 000
lot n° 11	Scellement de fissures sur chaussée et trottoirs d'ouvrages d'art - 27 communes de la C.U.B.	100 000	400 000
Montant total annuel en € HT		1 450 000	5 300 000
Montant total annuel en € TTC		1 734 200	6 338 800

Montant total pour 3 ans en € HT	4 350 000	15 900 000
Montant total pour 3 ans en € TTC	5 202 600	19 016 400

- Approuver le projet de dossier de la consultation consultable à l'immeuble Guyenne, Direction centrale des achats et marchés- 6étage
- Autoriser Mr le président à signer les marchés à intervenir à l'issue de la procédure de passation avec une publicité européenne

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code Général des collectivités territoriales

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33 alinéa 3 et 57 à 59

Vu les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et 2121-13 du CGCT

ENTENDU le rapport de présentation,

Considérant :

Que pour permettre la réalisation des prestations, il est nécessaire d'organiser préalablement une procédure de publicité européenne et de mise en concurrence

DECIDE

ARTICLE 1

Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert

ARTICLE 2

Le projet de dossier de consultation mis à disposition des élus est approuvé.

ARTICLE 3

Monsieur le Président est autorisé à signer les marchés, à intervenir avec les prestataires qui auront émis les offres économiquement les plus avantageuses.

ARTICLE 4

Monsieur le Président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès de cet appel d'offres, à la recherche de prestataires, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par marché négocié.

ARTICLE 5

La dépense résultant des présents marchés sera imputée sur les crédits ouverts au Budget Principal des exercices 2010, 2011, 2012, 2013 au Chapitre 23 compte 2315 CRB O100 fonction 8222 programmes VB et VA1V et Chapitre 011 compte 61 523 CRB O100 fonction 8222

Les conclusions sont mises aux voix et sont adoptées à la majorité / l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine les jour, mois et an indiqués ci-dessous

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. ASSERAY ne participe pas au vote.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 19 février 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
2 MARS 2010**

PUBLIÉ LE : 2 MARS 2010

M. ALAIN DAVID